

Le FRIMAT

Le Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT) est un événement musical désormais incontournable en région!

Encore cette année, le FRIMAT prendra la forme d'une vitrine pour les artistes de la relève de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. La vitrine offre l'opportunité de se produire devant un public à l'affût de découvertes musicales ainsi que devant des représentants de l'industrie de la musique et du spectacle de la région et d'ailleurs au Québec. Les participants à la vitrine font partie intégrante de la programmation du Festival et reçoivent un cachet pour leur prestation. Le FRIMAT est par-dessus tout une fête de la musique offrant à la population une grande variété de spectacles dans un contexte festif et chaleureux durant quatre jours où des passionnés ont l'opportunité de se découvrir et de partager. Dans un souci de favoriser et soutenir l'émergence des artistes résidents ou originaires de la région et de stimuler leur appartenance à l'Abitibi-Témiscamingue et au Nord-du-Québec, deux catégories d'artistes sont désormais admissibles à la vitrine : les enracinés et les exilés.

Les festivités du FRIMAT se tiennent dans la MRC de la Vallée-de-l'Or. Les principales activités d'envergure, notamment la Vitrine de la relève, se dérouleront à la salle Félix-Leclerc à Val-d'Or. La 8^e édition du FRIMAT aura lieu du 1^{er} au 4 août 2012. Plus spécifiquement, la Vitrine de la relève se tiendra sur deux soirs, c'est-à-dire le vendredi 3 et samedi 4 août 2012.

Pourquoi y participer?

- Plus de 5000 \$ en prix dont une participation au Festival de Musique Émergente en Abitibi-Témiscamingue (FME) en 2013, un enregistrement au Northern Studio, une formation du Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue et plusieurs autres prix à gagner;
- Une expérience unique où professionnels et amateurs se côtoient dans la plus grande simplicité;
- Une occasion de rencontrer et d'échanger avec des gens qui partagent la même passion pour la musique et de créer des contacts avec des artistes professionnels et des gens de l'industrie;
- L'opportunité d'offrir une prestation devant un public et de se faire connaître;
- La possibilité de voir son travail commenté et évalué par un jury composé d'artistes et/ou de membres reconnus de l'industrie musicale québécoise.

« Ce sont des initiatives comme le FRIMAT qui me rend fier de venir de l'Abitibi-Témiscamingue. »

-Louis-Philippe Gingras, gagnant FRIMAT 6

« Le FRIMAT a été pour moi une occasion de sortir du placard et de valider l'écho de mes créations auprès d'un public. Une belle première vitrine, un challenge, une occasion de belles rencontres, de faire la fête, une chance de valider ce que tu fais. Un jour, il fut mon premier calvaire et 5 ans plus tard, il est devenu mon premier amour!!! Immense merci et longue vie FRIMAT ! »

-Chantal Archambault, gagnante, FRIMAT 4

« Pendant 4 jours, Val-d'Or devient une ville de musique. On donne toutes les lettres de noblesse à la chanson actuelle. Le FRIMAT a été un lieu où j'ai pu me faire entendre et où j'ai pu clarifier ma démarche... tout ça dans des conditions impeccables! »

- Marc-Antoine Larche, gagnant FRIMAT 1

Critères d'admissibilité

- Avoir entre 18 ans et 35 ans inclusivement lors du festival. Dans le cas des groupes, au moins la moitié des membres doivent respecter ce critère;
- Ne pas avoir atteint la notoriété québécoise en tant qu'artiste professionnel du domaine de la chanson;
- Présenter des chansons originales et en français (75% des mots chantés de chaque pièce). Les prestations instrumentales sont admises;
- Être disponible les 3 et 4 août 2012 pour les tests de son, les prestations et les remises de prix ;
- Ne pas avoir gagné un prix du jury (Bourses Desjardins) lors des éditions précédentes du FRIMAT. Les autres artistes ayant participé à une édition antérieure du FRIMAT doivent présenter du nouveau matériel uniquement.

Les enracinés

- Être *résident* de l'Abitibi-Témiscamingue ou de la région Nord-du-Québec. Dans le cas des groupes, il est permis qu'un des membres ne respecte pas ce critère.

Les exilés

- Être *originaire* de l'Abitibi-Témiscamingue ou de la région Nord-du-Québec. Dans le cas des groupes, au moins un membre doit respecter ce critère.

Fonctionnement de la Vitrine de la Relève

- Les artistes répondant à l'ensemble des critères d'admissibilité doivent déposer leur bulletin de candidature au plus tard le 2 mai 2012.
- Le comité de programmation analysera les candidatures reçues et invitera 6 ou 8 artistes ou groupes à performer sur scène lors de la prochaine édition du festival.
- Les artistes sélectionnés devront présenter une prestation musicale d'une durée pouvant varier entre 15 à 25 minutes qui se tiendra le 3 ou 4 août 2012. L'ordre de passage et la durée de la prestation seront confirmés par le comité de programmation.
- Les artistes sont responsables de fournir tous les équipements requis pour leur prestation (instruments, amplificateurs, etc.), sauf dans le cas de la batterie (vous pourrez amener vos cymbales et un snare).
- Les artistes sélectionnés ont la possibilité de soumettre le texte d'une chanson pour le prix Télé-Québec, décerné pour la qualité du texte et du français. Le texte doit être dactylographié, corrigé et faire partie du bulletin de candidature.
- Tous les candidats devront remplir un devis technique.
- Tous les candidats seront contactés via courriel, qu'ils soient sélectionnés ou non.

Admission

- Poster le bulletin de candidature dûment complété et un chèque de 60\$ à l'ordre du FRIMAT pour les frais d'inscription au plus tard le mercredi 2 mai 2012, le cachet de la poste faisant foi de preuve. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.
- Joindre un enregistrement de 3 chansons, au format audio ou vidéo et sur support CD, DVD ou MP3. Si l'enregistrement contient plus de 3 pièces, indiquer avec précision lesquelles sont à l'attention du comité de programmation et à quel endroit elles sont localisées sur l'enregistrement. Les pièces présentées doivent respecter l'ensemble des règlements de la vitrine. Aucun matériel ne sera retourné ;

Séjour à Val-d'Or

Si vous faites partie des artistes privilégiés, vous serez en prestation pendant le FRIMAT et votre séjour à Val-d'Or sera en partie supporté par l'organisation du festival. Notamment, les finalistes se verront remettre un cachet de 250,00\$, des coupons d'essence, des repas ainsi que des rabais pour l'hébergement.

Une formation adaptée aux réalités des artistes de la relève vous sera offerte gratuitement par le conseil de la culture afin de vous offrir des outils supplémentaires pour le développement de votre carrière. Vous repartirez également avec une captation audio-visuelle de qualité de votre performance.

Vous obtiendrez une visibilité sur le site web, pendant la conférence de presse et devant des diffuseurs d'événements importants.

De plus, l'organisation du festival travaillera activement à vous offrir une couverture médiatique en région ainsi qu'un séjour mémorable dans une ambiance tout aussi conviviale que professionnelle.

Liste des prix

Catégorie Les exilés :

- Prix du public 500,00\$
- Prix FME, participation rémunérée au festival en 2013
- Prix Télé-Québec, bourse de 500\$ pour la qualité des textes

Catégorie Les enracinés :

- Tous les prix de la catégorie précédente
- Bourse Société St-Jean-Baptiste Abitibi-Témiscamingue de 2000 \$
- Prix du grand gagnant composé de : 4 jours d'enregistrement offert par Northern studio, shooting photo, conception graphique d'une affiche et 100 impressions gratuites, 20 messages publicitaires offerts par NRJ Abitibi, formation gratuite de votre choix parmi le programme offert par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'une tournée rémunérée en Abitibi-Témiscamingue.

Aide-mémoire

Documents requis

- Le formulaire d'inscription dûment complété
- 3 chansons ou pièces musicales originales
- Un chèque de 60\$ à l'ordre du FRIMAT pour les frais d'inscription
- Texte dactylographié et corrigé d'une chanson pour le prix Télé-Québec (facultatif)
- Devis technique

Dates à retenir

- Envoi des candidatures au plus tard le 2 mai 2012
- Sélection par le comité de programmation : semaine du 6 mai 2012
- Concours: vendredi le 3, samedi le 4 août 2012
- Remise des prix : samedi le 4 août 2012

Contacts

Mélissa Drainville
Responsable de la Vitrine de la relève 2012
melissa@frimat.qc.ca
(819) 527-6852
www.frimat.qc.ca

Formulaire d'inscription

Artiste / Groupe

Nom _____

Nature : Solo Groupe

Catégorie : Enraciné Exilé

Style musical _____

Site Internet _____

Expérience scénique Non Oui, précisez : _____

Responsable

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Adresse postale _____

_____ Ville Province Code postal

Téléphone (Rés.) _____

Téléphone (Autre) _____

Courriel _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

**Autres membres
ou accompagnateurs**

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

**Autres membres
ou accompagnateurs
(suite)**

(Photocopiez
au besoin)

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Prénom et Nom _____

Date de naissance _____

Municipalité de résidence ou d'origine _____

Biographie

(100 mots)

Pour publication

Où avez-vous entendu parler du FRIMAT ?

Radio Télé Journal Internet Affiche Ami/Famille

Autre, précisez : _____

Par la présente, j'affirme avoir lu les règlements du FRIMAT et je m'engage à me conformer à ces derniers. Je dégage les membres du comité organisateur du FRIMAT et m'engage à ne prendre aucune poursuite pour quelque raison que ce soit. Je vous demande donc de considérer mon inscription et ma candidature au FRIMAT, affirmant sur mon honneur que les renseignements fournis sont exacts.

Signature _____ Date _____

Faire parvenir à :
FRIMAT
112, avenue Perreault
Val-d'Or, Québec
J9P 2G3

Documents requis :

- Le présent formulaire
- Un chèque de 60\$
- Enregistrement 3 chansons
- Texte d'une chanson
- Devis Technique

Informations :
Tél: 819 874-2852
Courriel: melissa@frimat.qc.ca
Site web: www.frimat.qc.ca